



Assignation en justice pour litige immobilier

Par **Karamel**, le **30/05/2010 à 10:44**

Bonjour, j'ai une question d'ordre juridique: mon père est propriétaire d'un appartement qui était provisoirement occupé à titre gratuit par ma soeur, étudiante, le temps qu'elle se trouve son propre logement. Alors que mon père était absent des lieux, la voisine du dessous, est venue se plaindre d'une fuite qui semblait venir de la salle de bain. Un plombier du syndic est venu mais n'a pas donné suite (selon les dires du propriétaire). Ce dernier a donc laissé traîner l'affaire malgré les relances de la voisine et de ma soeur qui servait d'intermédiaire mon père étant toujours absent des lieux. Ma soeur a maintenant quitté les lieux, et elle a reçu une assignation en justice à son nom pour les dégâts qu'a causés l'appartement de mon père. Que doit-elle faire? Notre père est injoignable. Merci

Par **aliren27**, le **30/05/2010 à 11:38**

Bonjour, votre soeur en tant que locataire même à titre gratuit doit souscrire une assurance habitation multirisques; Il est tout à fait normal que la voisine se retourne contre elle car c'est votre soeur qui occupait l'appartement et votre père n'a rien à voir dans l'affaire. Donnez l'adresse de votre assureur et tout devrait rentrer dans l'ordre. Cordialement
Aline